

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

N° de délibération
F-2026/0067

L'an deux mille vingt-six, le 17 Septembre à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 7 Septembre 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien – Mme LAUNAY Estelle – Mme CHARLES Annie – Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie – Mr BUSSON Ludovic – Mme LE SEYEC Sandrine – Mr BARTHELEMY Miguel – Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loïc – Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Mr KERGEOHENN Eric ayant donné pouvoir à Mr Sébastien BOULVAIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr BAUD Loïc

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE CHATEAUBRIAND

La Municipalité a décidé d'entreprendre l'aménagement sécuritaire de la Rue Chateaubriand dans le but de créer :

- Des voies de circulations douces PMR pour les piétons et cyclistes
- Réduire la vitesse sur l'un des axes principaux en agglomération

Dans une première tranche, les travaux consisteront à l'aménagement d'une voie cyclable dont le plan est présenté à l'assemblée. Puis interviendra, dans une deuxième tranche, les travaux d'aménagement sécuritaire de la Rue Chateaubriand.

Le montant des travaux est estimée à la somme de 56 080,00 € H.T.

Les travaux sont éligibles à une aide du Département au titre du programme de solidarité territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

SOLLICITE l'aide du Département au titre de la PST pour réaliser la première tranche de travaux concernant l'aménagement de la Rue Chateaubriand sur la base d'un montant estimé à 56 080,00 € H.T.

DONNE tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente décision

Pour copie conforme,
BREHAN, le 22 Septembre 2026

